

Le premier procès contre un data center s'ouvre aujourd'hui | Le Net Expert Informatique

x	Le premier procès contre un data center s'ouvre aujourd'hui
---	---

Le procès qui s'est ouvert jeudi 1er octobre devant le tribunal administratif de Montreuil (Seine-Saint-Denis) est une première : il pose la question de la croissance effrénée des centres de données numériques, dit « data centers », en agglomération et notamment en région parisienne. Le collectif Association Urbaxion'93 s'attaque en effet à Interxion, l'un des géants de cette activité en pleine expansion. « Nous demandons l'annulation de l'autorisation d'exploiter du data center de la rue Rateau, à La Courneuve, en raison d'une irrégularité de l'enquête publique et d'insuffisances dans l'étude d'impact », explique Roxane Sageloli, avocate du Cabinet Huglo-Lepage et Associés, spécialisé dans le droit de l'environnement et de l'urbanisme.

Inauguré le 29 novembre 2012, le vaste bâtiment de 9.000 m2 aux allures d'entrepôt crée des nuisances permanentes aux riverains installés, pour les plus proches, à une dizaine de mètres seulement de la longue façade grise et sans fenêtre. « Il fait du bruit en permanence et a été implanté sans concertation suffisante avec la population, presque à notre insu en fait », dénonce Matilda Mijajlovic, l'une des habitantes de la rue Rateau à l'initiative de la création du collectif.



Vue de la rue Rateau et de son data center sur GoogleEarth.

Si le bâtiment est bruyant, c'est parce qu'il faut refroidir les centaines de serveurs informatiques qu'il abrite et qui fonctionnent 24 heures sur 24 et 365 jours par an. Mais le plus grave est ailleurs : 580.000 litres de fuel sont stockées dans des citernes servant à alimenter les huit générateurs nécessaires au fonctionnement de l'installation. « Ces générateurs produisent 76 MW d'électricité, ce qui équivaut à la consommation d'une ville de 50.000 habitants », détaille Khadija Aït Oumasste, autre membre du collectif, qui habite également rue Rateau. Le bâtiment abrite en outre 8 salles de batteries au plomb reliées entre elles.

Les data centers pourraient consommer autant d'énergie qu'un million d'habitants

Pour le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de Seine-Saint-Denis (CAUE 93), un organisme qui conseille les collectivités locales, le data center de la rue Rateau représente un danger pour le quartier, non pas par son activité propre, mais par la quantité de fioul qui y est stockée et par la présence de batteries de sauvegarde implantées sur le site et à proximité des habitations. « Cette activité n'est pas compatible par sa "nature" avec le caractère résidentiel du quartier et il est de nature à porter atteinte à la sécurité publique », écrit le directeur du CAUE 93 dans un courrier adressé au collectif.

Cette prise en compte de la sécurité des riverains est au cœur de la contestation. Le procès intenté à Interxion est d'autant plus important qu'il s'agirait du premier procès de ce genre. « Nous exploitons des failles du dossier, notamment le fait que les risques d'incendie et d'explosion n'ont pas été suffisamment pris en considération. Mais on ne peut pas implanter d'installations aussi importantes que ce type de data centers aussi près d'habitations », s'insurge Roxane Sageloli.

Outre les nuisances et le risque, le choix des technologies et leur impact écologique sont également au cœur du problème. Les data centers du Grand Paris pourraient en effet consommer en 2030, si rien n'est fait pour les freiner, autant qu'une ville d'un million d'habitants, selon Daniel Thepin, auteur d'un rapport pour l'Institut d'aménagement d'Ile-de-France, cité dans un article de la Tribune.fr.



Khadija Aït Oumasste et Matilda Mijajlovic, habitantes de la rue Rateau et membres du collectif Association Urbaxion'93.

La communauté d'agglomération Plaine Commune, qui regroupe notamment, au nord de Paris, La Courneuve, Aubervilliers et Saint-Denis, est ainsi devenue, selon Daniel Thepin, le paradis des data centers, avec la plus forte concentration en Europe sur un territoire.

Pour sa part, Interxion a prévu de doubler la capacité du centre de stockage de la rue Rateau en construisant un bâtiment similaire. Et il projette de construire un autre data center de 44.000 m2 en plein centre de la Courneuve. « Notre action semble avoir retardé la phase 2 de l'installation de la rue Rateau, mais quid de ce data center géant ? » interroge Matilda Mijajlovic. Elle affirme qu'aucun des 400 emplois annoncés dans le journal de Plaine Commune pour la création de la phase 1 n'a vu le jour.

Denis JACOPINI est Expert Informatique, conseiller et formateur en entreprises et collectivités et chargé de cours à l'Université.

Nos domaines de compétence :

- **Expertises et avis techniques** en concurrence déloyale, litige commercial, piratages, arnaques Internet... ;
- **Consultant** en sécurité informatique, cybercriminalité et mises en conformité et déclarations à la CNIL ;
- **Formateur et chargé de cours** en sécurité informatique, cybercriminalité et déclarations à la CNIL.

Contactez-nous

Cet article vous plaît ? Partagez !
Un avis ? Laissez-nous un commentaire !

Source : <http://www.reporterre.net/Le-premier-proces-contre-un-data-center-s-ouvre-aujourd-hui>